

Un débat et un enjeu du combat écologique - La taxe-dividende sur le CO2 : menaces sur la droite, piège pour la gauche

mercredi 12 avril 2017, par [TANURO Daniel](#) (Date de rédaction antérieure : 13 mars 2017).

Sommaire

- [Une ombre au tableau de la \(...\)](#)
- [Prix du carbone : le grand \(...\)](#)
- [Une proposition inattendue \(...\)](#)
- [Un Œuf de Colomb au service](#)
- [Applaudissements sur les \(...\)](#)
- [... mais le climato-négationnisme](#)
- [J.B. Foster : de « L'Écologie](#)
- [Dynamique anticapitaliste \(...\)](#)
- [Non, ce n'est pas la seule \(...\)](#)
- [Ce n'est pas une proposition](#)
- [Il n'y a pas de raccourci \(...\)](#)

Résumé : Alors que Donald Trump confirme son climato-négationnisme débridé, James Baker et sept autres poids lourds du Parti républicain étasunien reprennent à leur compte une idée lancée par le célèbre climatologue et militant James Hansen (Université de Columbia) : instaurer une taxe carbone qui augmenterait régulièrement et dont les rentrées seraient intégralement distribuées aux citoyens et citoyennes sous la forme d'un dividende identique pour tous et toutes. L'intérêt de la population pour le dividende croissant permettrait de porter la taxe à un niveau élevé, gage d'efficacité écologique. Entreprises et particuliers seraient incités à passer aux énergies renouvelables.

Mais l'enfer est pavé de bonnes intentions. Les priorités des auteurs ne sont ni écologiques ni sociales. Ils utilisent l'inquiétude face au changement climatique et le mécontentement face à l'austérité pour tenter de relever simultanément plusieurs défis du capitalisme étasunien et construire une hégémonie politique réactionnaire. La méthode est plus subtile que celle de Trump, mais les convergences sont fortes, en particulier sur le démantèlement de l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA).

* * * * *

A court terme, cette proposition de taxe-dividende se heurte aux âneries des climato-négationnistes, qui tiennent le haut du pavé chez les Républicains. Mais la pression va s'accroître, car le grand capital transnational est largement convaincu de la nécessité d'approfondir la politique climatique néolibérale mise en place à la COP21. Il veut donc, dans une logique de « capitalisme vert », qu'un prix soit donné au carbone et savoir à quoi s'en tenir sur son évolution, afin de planifier ses investissements. La proposition de James A. Baker, Georges Schulz et consorts, qui viennent de rencontrer le vice-président Mike Pence, donne une idée des menaces qui en découlent.

Les courants de la gauche qui se sont engagés dans le soutien à la proposition de James Hansen risquent ainsi d'être pris au piège. Une fois de plus, le constat s'impose : que ce soit sous la forme d'une taxe carbone ou de droits d'émission échangeables, il n'y a pas de stratégie de marché permettant de gagner la lutte contre le changement climatique provoqué par le marché : la catastrophe ne peut être conjurée qu'en affrontant le capitalisme et sa dynamique d'accumulation.

Une ombre au tableau de la COP21

Les négociateurs de la COP21, à Paris en 2015, ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue des travaux : le sommet sur le climat était un succès. Contrairement à celui de Copenhague en 2009, il débouchait sur un accord. Celui-ci pouvait même être qualifié d'ambitieux puisque les gouvernements s'engageaient à agir pour maintenir la hausse de température « bien au-dessous de 2°C », tout en « continuant les efforts » pour ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement. Personne n'avait imaginé une telle percée.

Il y avait pourtant une ombre au tableau, que François Hollande a tout de suite signalée : les parties ne s'étaient pas accordées sur l'instauration d'un prix du carbone. Or, cette idée était au centre de la stratégie climatique capitaliste élaborée durant la période préparatoire au sommet. Le Président français l'avait dit lors de son discours d'ouverture du « Business Climate Summit », tenu à Paris six mois avant la COP : « Si nous voulons véritablement envoyer des signaux aux marchés pour que les entreprises puissent prendre leurs décisions en fonction d'un optimum économique, qui peut être un optimum écologique, la question du prix du carbone est forcément posée, parce que c'est le signe le plus tangible que l'on peut adresser à l'ensemble des acteurs économiques. » [1]

Prix du carbone : le grand capital veut la clarté

A la COP, tout était fait pour donner aux opinions publiques l'impression que les chefs d'Etat et de gouvernement étaient en train d'écrire l'histoire. En réalité, les lignes de force de l'accord avaient été tracées auparavant dans le cadre du « dialogue stratégique de haut niveau » mis en place à la COP20 (Lima, décembre 2014) entre les principaux dirigeants politiques et les milieux d'affaires multinationaux. L'instauration d'un prix du carbone était une demande de ceux-ci. Convaincus qu'il faudra tôt ou tard « internaliser les coûts » du réchauffement [2], la plupart des responsables des grandes entreprises transnationales veulent une décision politique ferme le plus vite possible, afin de planifier leurs investissements en sachant à quoi s'en tenir, et que les concurrents soient plus ou moins à égalité [3].

Cette volonté des cercles dominants du capital ressort nettement des manifestes, lettres ouvertes et rapports divers que des *think-tanks* capitalistes et des groupements d'entreprises avaient rendus publics dans les mois précédents la COP21. On épinglera ici quelques exemples :

- « Introduire des prix forts et prévisibles du carbone pour envoyer des signaux forts à travers toute l'économie » était la quatrième recommandation du rapport « Better Growth, Better Climate » publié en septembre 2014 par la Commission Globale sur l'Economie et le Climat [4]. Pour rappel, cette Commission Globale est un *think tank* très influent co-présidé par Roberto Calderon et Nicholas Stern, respectivement l'ex-président du Mexique et l'auteur en 2006 d'un rapport important sur l'économie du changement climatique, rédigé à la demande du gouvernement britannique.
- Quelques mois avant la COP21, neuf groupements patronaux et plusieurs centaines de CEO de grandes entreprises rendaient publiques leurs propositions en vue d'un accord⁵. Leur texte se

référait explicitement à « Better Growth, Better Climate ». On pouvait y lire que « L'accord devrait poser les fondations pour l'instauration, dans tous les grands pays émetteurs, d'un système de prix du carbone (i) qui soit robuste et prévisible – afin de stimuler l'action et de favoriser les décisions d'investissement dans les technologies bas-carbone de la façon la plus effective du point de vue des coûts ; (ii) qui prévienne les distorsions de concurrence ; (iii) qui soit coordonné avec une suppression planifiée des subsides aux combustibles fossiles ; (iv) qui s'appuie sur différents outils tels que les systèmes de commerce d'émissions, ou les taxes (...) » [5] ;

- La demande d'un prix du carbone n'est pas formulée seulement par des secteurs du « capitalisme vert » mais aussi par des entreprises du secteur fossile. En juin 2015, six grandes compagnies pétrolières – British Gas Group, BP, Eni, Royal Dutch Shell, Statoil et Total – adressaient aux Nations Unies et aux gouvernements une lettre ouverte disant notamment ceci [<http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/major-oil-companies-letter-to-un/>] : « Le fait de donner un prix au carbone s'est étendu rapidement autour du monde ces dernières années, mais on est encore loin d'un système global consistant. Depuis un certain temps maintenant les entreprises et les investisseurs ont pressé les gouvernements d'accélérer leur réponse politique afin de fournir un système de prix beaucoup plus fort ». ExxonMobil ne figurait pas parmi les signataires mais, dans un communiqué à l'issue de la COP, elle énumérait les « principes clés » d'une politique climatique en concluant : « une "taxe neutre" (qui n'alourdit pas la pression fiscale – DT) sur le carbone est le meilleur moyen de les rencontrer » [6].

On sait que la COP21 est très loin d'avoir écarté la menace du changement climatique : l'accord de Paris n'est pour l'essentiel qu'une déclaration d'intentions, et il y a un fossé de 2°C environ entre celles-ci et les plans climat des Etats nationaux (ces plans sont appelés « Contributions nationales déterminées » -NDC). Comblé ce fossé est le défi que le « dialogue stratégique de haut niveau » est censé relever à l'avenir. Car il se poursuit, discrètement, sous-tendu plus que jamais par la doxa néolibérale qui dit que la transition énergétique doit être conçue par les multinationales, puisque ce sont elles, et pas le secteur public, qui la mettront en œuvre...

Une proposition inattendue des conservateurs américains

Tôt ou tard, la demande d'un prix global du carbone devrait donc finir par se concrétiser. Comment ? Les discussions se mènent sur base d'expériences menées dans différents pays et régions. Un moyen est de créer des marchés des droits d'émission échangeables. C'est ce qui s'est fait dans l'Union Européenne, en Californie, au Québec, dans le Nord-Est des Etats-Unis et dans six régions de Chine. Un autre moyen est de prélever une taxe sur le carbone. Testée en Colombie britannique depuis quelques années, cette idée semble gagner des partisans. En tout cas, les rangs de ceux-ci viennent de grossir subitement et d'une façon assez inattendue : huit poids lourds du Parti Républicain américain – oui, le parti du climatonégationniste Donald Trump ! – avancent une formule concrète de taxe sur le carbone. Une taxe « neutre », n'alourdissant pas la pression fiscale. Ils proposent de l'instaurer immédiatement au niveau des seuls Etats-Unis, sans subordonner la mise en œuvre à l'établissement d'un prix mondial du carbone. Le plus surprenant – à première vue – est que la proposition reprend l'idée avancée par le célèbre climatologue James Hansen d'une taxe qui grossirait d'année en année et dont les rentrées seraient intégralement reversées aux citoyennes et citoyens individuels, chaque homme, femme ou enfant touchant la même somme d'argent.

C'est peu dire que les auteurs sont des poids lourds conservateurs. On trouve parmi eux James Baker III (ex-secrétaire d'Etat sous le Président Bush), Henry Paulson (ex-secrétaire au Trésor sous Bush, auparavant CEO chez Goldman Sachs), Martin Feldstein (ex-président du Conseil économique du Président Reagan), George Schultz (ex-secrétaire d'Etat sous Reagan, secrétaire au Trésor et au

Travail sous Nixon), Rob Walton (ex PDG de Walmart), et trois autres Messieurs moins connus de ce côté de l'Atlantique. Leur proposition, intitulée « The Conservative Case for Carbon Dividends » tient en huit petites pages de présentation. Elle est faite dans le cadre du « Climate Leadership Council » (CLC), un *think-tank* qui se fixe pour objectif de « mobiliser les leaders de l'opinion mondiale autour des solutions climatiques les plus efficaces, populaires et équitables » [7].

La proposition comporte quatre volets :

1° Une taxe carbone de 40\$/tonne est prélevée à l'entrée des combustibles fossiles dans l'économie US (mine, puits ou port) ; son montant est revu à la hausse tous les cinq ans.

2° Il s'agit d'une « taxe neutre » dont les rentrées sont intégralement versées aux citoyens américains, enfants compris, sous la forme d'un dividende trimestriel capitatif, identique pour tous et libre d'impôt ; pour une taxe de 40\$/t, le dividende annuel moyen d'une famille de quatre personnes serait de 2000 dollars.

3° Pour éviter de dégrader la compétitivité de l'économie étatsunienne, un dispositif d'ajustement est mis en place aux frontières : les entreprises étatsuniennes qui exportent vers des pays où le carbone n'est pas taxé bénéficieront d'un rabais sur la taxe carbone qu'elles auront payées, tandis que les importations en provenance de ces pays seront taxées au prorata du contenu en carbone des marchandises (ces rentrées de la taxe s'ajouteront alors au dividende citoyen). Ce dispositif permet de se passer d'un accord international préalable sur le prix mondial du carbone, tout en faisant pression en faveur de son instauration ;

4° Les réglementations « devenues inutiles du fait de la taxation croissante du carbone » sont abolies : « la plus grande partie de l'autorité réglementaire de l'EPA (Agence US de protection de l'environnement) sur le dioxyde de carbone serait supprimée, et le Clean Power Plan (mesures contre le charbon, décidées sous Obama dans le cadre de la NDC US pour la COP21) serait carrément retiré ». Le texte précise toutefois ceci : « Pour construire un consensus bipartisan en faveur d'une telle marche arrière réglementaire, le taux initial de la taxe devrait être établi de manière à entraîner des réductions d'émissions supérieures à celles découlant des règles en vigueur ».

Un Œuf de Colomb au service d'un projet d'ensemble

Un paradoxe saute aux yeux : alors que la proposition est censée relever le défi du changement climatique, son impact en termes de réductions d'émissions n'est pas chiffré, et à peine évoqué. En fait, les motivations des auteurs ne sont pas plus écologiques que sociales. Elles sont politiques, économiques, idéologiques, géostratégiques et partisans. Ils utilisent à la fois l'inquiétude face au changement climatique et le mécontentement face à l'austérité pour tenter de relever simultanément plusieurs défis du capitalisme étatsunien et construire une hégémonie politique réactionnaire. La méthode est plus subtile que celle de Trump, mais les convergences sont fortes, notamment sur le protectionnisme et sur le démantèlement de l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA).

Sur le plan politique, les auteurs constatent que « l'insécurité économique » qui « résulte à la fois du progrès technologique et de la mondialisation », provoque une montée du populisme. Celui-ci « menace le consensus politique en faveur de la liberté du commerce et de l'investissement ». Cette menace « ne se prête pas à des réponses faciles », mais le dividende carbone constitue « une rare exception » : idée simple qui renforce l'économie tout en améliorant les perspectives des mécontents ». Ce dividende est un moyen de « réorienter l'énergie populiste dans une direction

socialement profitable » (sous-entendu : néolibérale). Et ce, « à partir d'un raisonnement populiste : nous, le Peuple, nous méritons une compensation quand d'autres imposent des risques climatiques et émettent des gaz qui piègent la chaleur dans notre atmosphère partagée ».

Sur le plan économique, la proposition reprend les arguments classiques du capitalisme vert : l'instauration d'un prix du carbone stimulera l'innovation technologique, ouvrira de grandes perspectives d'investissement (par le « remplacement à large échelle des infrastructures énergétiques et de transport ») et donnera aux entreprises, surtout dans le secteur énergétique, les perspectives stables dont elles ont besoin pour planifier leurs investissements.

Deux considérations sont ajoutées : 1° « puisque de nombreuses réglementations deviendraient inutiles, le plan donnerait aux compagnies la flexibilité pour réduire leurs émissions avec l'efficacité-coût maximale » ; 2° « si les investisseurs savent qu'une taxe va augmenter petit à petit au cours du temps, l'effet stimulant du taux final se fera sentir presque immédiatement sur les projets d'infrastructure et d'équipement, surtout ceux qui ont un retour à long terme », ainsi que sur les choix d'investissement des ménages. Effet positif, donc, sur « la croissance et ses effets dynamiques en matière de consommation et d'investissement ». Effet positif, aussi, sur le changement de comportement des consommateurs.

Sur le plan idéologique, James Baker et consorts vampent les conservateurs en expliquant que leur plan est idéal pour « rétrécir la taille du gouvernement » : la suppression de nombreuses réglementations dans le domaine énergétique réduira la bureaucratie étatique, ce qui libérera des ressources humaines et financières. Point clé : l'augmentation progressive de la taxe « éliminera l'argument sur la nécessité de réglementations de plus en plus lourdes sur les émissions de gaz à effet de serre dans les années qui viennent ».

En fait, les auteurs, comme Trump, attaquent le rôle réglementaire de l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA), mais ils frappent par-dessous, au nom de l'environnement. Ils insistent : « Il est essentiel » que les rentrées de la taxe soient distribuées intégralement sous forme de dividendes, « car la longévité, la popularité et la transparence du plan en dépendent. Allouer les rentrées de la taxe carbone à d'autres buts (par exemple les investissements dans les renouvelables, D.T.) minerait le soutien populaire pour une taxe carbone s'élevant graduellement, et (minerait) plus largement le raisonnement concernant (l'inutilité des, DT) réglementations de réduction à long terme ».

Sur le plan géostratégique, les auteurs disent vouloir « stabiliser un monde instable ». Leur proposition tient compte à la fois de la lassitude du peuple américain face aux guerres extérieures, d'une part, et de la volonté de l'impérialisme étatsunien de préserver et de renforcer son leadership impérialiste, d'autre part. « Stabiliser le monde », pour Baker & Co, revient à donner aux Etats-Unis « l'indépendance énergétique » qui « réduira la nécessité de protéger ou de chercher à influencer (sic) des régions productrices de pétrole et politiquement vulnérables ». En retour, cela renforcera la sécurité nationale. De plus, le prix du carbone « encouragera l'énergie nucléaire domestique, ce qui augmentera encore la stabilité climatique et l'indépendance énergétique de l'Amérique ».

Sur le plan partisan, enfin, il s'agit de « renforcer la domination conservatrice ». « Soixante-quatre pour cent des Américains sont inquiets ou très inquiets du changement climatique, une claire majorité des Républicains pense qu'il est en route » et 67% des Américains, dont 54% des Républicains conservateurs, sont favorables à une taxe redistribuée intégralement sous forme de dividende aux citoyens. On peut diverger sur l'importance des causes humaines du réchauffement, mais celui-ci est « une évidence qui grandit trop fortement pour être ignorée », « les risques sont trop grands et doivent être évités. Pour les auteurs, « le refus de nombreux Républicains (d'y) répondre sérieusement (...) exprime une pauvre science et une pauvre économie, et est contraire à la tradition de leadership du parti ». Les Américains de moins de 35 ans, les Latinos et les Asiatiques

(les groupes dont la croissance démographique est la plus forte) sont les plus préoccupés par le changement climatique. Le Parti Conservateur « ignore cette réalité à ses propres périls... ».

La conclusion stratégique est clairement énoncée : « Il revient au Grand Old Party (GOP) d'ouvrir la voie au lieu de regarder de l'autre côté. Les Républicains ont aujourd'hui l'opportunité rare de poser les modalités d'une solution climatique de long terme basée sur le marché, avec la garantie d'un soutien des deux partis, de l'industrie et du public. Non moins important, c'est une opportunité de démontrer le pouvoir du modèle conservateur en offrant une politique climatique plus efficace, équitable et populaire, basée sur des marchés libres, moins d'Etat et des dividendes pour tous les Américains ».

Le coup semble habilement conçu et mûrement réfléchi. C'est un peu comme l'œuf de Colomb. Trois des auteurs l'ont écrit en tribune libre dans le *New York Times* : les quatre piliers combinés de la proposition « invitent à de nouvelles coalitions. Les environnementalistes devraient aimer l'engagement longtermes différé à donner un prix au carbone. Les avocats de la croissance devraient apprécier la diminution de régulation et le surcroît de stabilité politique, ce qui encouragerait les investissements de long terme, spécialement dans les technologies propres. Les libertariens devraient applaudir un plan visant à donner les bons incitants et à écarter l'intervention du gouvernement. Les populistes devraient bien accueillir l'impact distributif. » [8]

Applaudissements sur les bancs du néolibéralisme (vert)...

Le *Financial Times*, dans un éditorial [9], a commenté la proposition très positivement, en certifiant qu'elle est conforme aux dogmes néolibéraux : « Il n'y a rien d'intrinsèquement étatiste à corriger un prix pour intégrer les vrais coûts de production – dans ce cas-ci, le coût environnemental des émissions de carbone – tout en ne touchant pas au marché plus largement. » Vachard, le quotidien britannique poursuit : « Accepter ce principe permettrait de fonder l'approche US du changement climatique sur une politique économique intelligente, plutôt que sur de l'idéologie ». Pan dans les dents ! Le quotidien de la City soulève cependant certaines difficultés pratiques, à propos de la taxe aux frontières notamment, et formule même une objection écologique pertinente.

Aux Etats-Unis, certaines des composantes pressenties des « nouvelles coalitions » recherchées par Baker & Co ont embrayé au quart de tour. La réaction du Démocrate Lawrence Summers, par exemple, confirme que les huit auteurs Républicains ont quelque raison de miser sur un consensus bipartisan. Ex-économiste en chef à la Banque Mondiale, ex-Secrétaire au Trésor de Bill Clinton, et ex-président du Conseil économique national sous Obama, Summers a écrit sur son blog qu'il soutient « fortement la proposition d'une taxe carbone substantielle pour faire face au changement climatique. La proposition que la taxe soit couplée à un mécanisme de dividende aux consommateurs, à un retrait de la régulation "*command-and-control*" [10] et à un ajustement aux frontières est également judicieuse ». [11] Summers souligne son accord avec l'abandon de la régulation par les objectifs environnementaux au profit d'une incitation par les prix : « Certains de mes amis peuvent ne pas être complètement d'accord, écrit-il, mais je pense que remplacer la régulation "*command and control*" par une telle taxe est une étape positive. Cela va réduire l'incertitude et par là encourager l'investissement ». (On reviendra ci-après sur l'importance de cette question).

Summers n'est pas seul. La proposition du CLC a été accueillie positivement dans la droite du mouvement environnementaliste. Naomi Klein a montré dans son livre sur le changement climatique [12] que cette droite verte, aux USA, se confond largement avec le capitalisme vert, voire avec le capitalisme tout court. Mark R. Tercek est un pur représentant de ce courant. Ex-*managing*

director chez Goldman Sachs, Tercek dirige actuellement The Nature Conservancy (TNC), une organisation de plus d'un million de membres qui gère des milliers de km² de zones protégées dans le monde. Les avoirs de TNC sont estimés à plus de 5 milliards de dollars et des représentants de compagnies pétrolières siègent dans son conseil d'administration (TNC a été jusqu'à exploiter du pétrole dans ses réserves naturelles !). Tercek est le coauteur (avec Jonathan S. Adams) de *Nature's Fortune. How Business and Society Thrive By Investing in Nature* (Island Press, 2015) : un livre qui explique que la nature doit être sauvegardée parce qu'elle constitue une énorme source de profit. Protéger l'environnement, pour ces auteurs, revient donc tout simplement à faire de la protection un business attractif pour les investisseurs. Cette stratégie implique évidemment de donner un prix à tout, notamment au carbone. Du coup, la réaction de Tercek est sans surprise : « Nous devrions tous applaudir la proposition mise en avant par le Climate Leadership Council, écrit-il. Et maintenant que nos amis Républicains sortent du bois, j'espère que les Démocrates et les environnementalistes les accueilleront joyeusement dans un nouvel échange bipartisan sur cette proposition de dividende carbone ». [13]

... mais le climato-négationnisme tient le haut du pavé chez les Républicains

Malheureusement pour Baker & Co, leur Œuf de Colomb n'est pas gobé dans leur propre camp. Un exemple des réactions négatives dans le GOP est donné par Rupert Darwall, un historien, membre du Center for Policy Studies (un *think-tank* ultra-conservateur) et supporter de Donald Trump. Darwall a commis un ouvrage, *The Age of Global Warming : a History* (Quartet Books, 2013), illustrant à merveille comment et pourquoi le négationnisme climatique fait partie intégrante de cet « esprit réactionnaire » [14] (sexiste, populiste, raciste, créationniste, etc.) qui domine dorénavant le Parti Républicain.

Les auteurs du « Conservative Case for Carbon Dividend » sont conscients de l'obstacle. Ils tentent de le contourner en disant que la cause du réchauffement importe peu, l'essentiel étant la menace et l'obligation d'agir. Mais c'est le talon d'Achille de leur argumentation : car à quoi bon limiter les émissions anthropiques si celles-ci ne constituent pas la cause majeure du changement climatique ? Darwall attaque ce point faible : « Aucune personne saine d'esprit n'aurait l'idée de taxer le CO₂ si celui-ci était considéré comme sans danger et essentiel à la vie, ce qu'il est bien évidemment ». La proposition des huit, Darwall en fait des papillotes. Elle n'est rien d'autre, pour lui, qu'une rechute dans « l'hystérie climatique des élites ». Le refus de cette hystérie ayant contribué à la victoire de Trump, il s'agit de persévérer pour « rendre sa grandeur à l'Amérique », sans se laisser impressionner par quiconque.

Il est important de noter que cette position absurde ne découle pas simplement des liens matériels de Darwall et de ses semblables avec le capital fossile. Plus profondément, leur idéologie complotiste les rend totalement insensibles à la raison, y compris à la « raison » impérialiste qui dit que le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris donnera à la Chine le leadership sur la transition énergétique, donc sur le monde. Pour des individus comme Darwall, en effet, « l'hystérie climatique » est créée artificiellement par des concurrents qui veulent empêcher l'Amérique de profiter de ses énormes réserves fossiles, afin de lui enlever « sa grandeur ». La Chine prend la première place dans l'éolien et le solaire ? Tant mieux, chiche qu'elle y aille, dit-il en substance : cela renchéra ses exportations, tandis que le charbon, le gaz de schiste et les sables bitumineux bon marché garantiront la compétitivité de l'économie des Etats-Unis.

Dans un de ses articles [15], Darwall invite d'ailleurs à méditer l'expérience de George W. Bush : selon lui, Bush avait bien commencé son deuxième mandat en dénonçant le Protocole de Kyoto, malheureusement il s'est fait embobiner par Tony Blair lors du sommet du G-8 à Gleneagles, en

2005, ce qui a ouvert la porte à la politique climatique d'Obama, qui fait le jeu des Chinois (!) [16]. Trump doit en tirer les leçons, « tenir bon face au monde ». Il y aurait de quoi rire, si l'enjeu n'était pas dramatique.

Face à ces âneries, la proposition de Baker et consorts semble un modèle de rationalité au service de la classe dominante. Comment expliquer alors qu'elle ne soit pas plébiscitée ? Parce que « la classe dominante » est une abstraction : le capitalisme n'existe que sous la forme de capitaux concurrents, la classe des capitalistes est composée de rivaux, et sa représentation politique est déléguée à des personnes issues éventuellement d'autres couches sociales (Thatcher, par exemple, était fille d'épicier). Comme l'accession au pouvoir de ces personnes dépend du suffrage universel – donc de leur habileté à gagner un soutien en dehors de la classe capitaliste – on comprend qu'il y ait une double autonomie relative : de la sphère politique par rapport à la sphère économique, d'une part, et des individus par rapport à la sphère politique, d'autre part. Cette autonomie laisse une large place au hasard, et même à l'irrationnel, surtout en période de crise.

Le Trumpisme est à la fois une manifestation de cette crise et de cette irrationalité [17]. On ne peut exclure qu'une forme de taxation neutre du carbone finisse par faire son chemin dans l'administration étatsunienne. D'une part, c'est le souhait du grand capital et Rex Tillerson, Secrétaire d'Etat, y était favorable quand il dirigeait Exxonmobil... D'autre part, l'état de l'opinion publique étatsunienne sur le changement climatique est tel [18] qu'un politicien populiste sans scrupules ni principes, comme Trump pourrait, à la limite, être tenté – qui sait ? – de s'inspirer de la proposition de Baker & Co pour faire un « coup » politique. Mais les ultra-conservateurs climato-négationnistes opposeront de la résistance et seront en mesure alors d'exiger de sérieuses contreparties.

Quoi qu'il en soit, la proposition du CLC (Climate Leadership Council) devrait inciter la gauche à (ré)examiner la question de fond : quelle attitude prendre face à la proposition d'une taxe carbone qui augmente au fil du temps et dont le produit est également distribué sous forme de dividende à tous les citoyens ?

On a dit que James Baker et ses collègues n'ont pas la primeur de l'idée : elle a été formulée pour la première fois par le célèbre climatologue américain James Hansen. Ancien directeur du Goddard Institute de la NASA, Professeur à l'Université de Columbia, militant climatique depuis sa retraite, Hansen est connu pour avoir tiré la sonnette d'alarme du réchauffement très tôt, lors d'une déposition devant une commission du Congrès des Etats-Unis, en 1988. C'est un scientifique éminent, un humaniste et un homme de convictions. Il a été arrêté plusieurs fois pour participation à des actions contre les centrales au charbon et contre le pipeline Keystone XL. Sa personnalité explique en partie le succès de sa proposition dans certains milieux de gauche et écologistes.

C'est en 2009, lors d'une deuxième déposition devant le congrès, que le climatologue a lancé son idée de taxe-dividende (« *fee and dividend* ») sur le carbone. Le point de départ du raisonnement mérite la sympathie de la gauche : Hansen, à juste titre, comprend qu'une politique climatique n'a de chance de succès que si elle est supportée par une majorité sociale, donc si elle répond dans une certaine mesure au ras-le-bol face à l'austérité. Sa proposition est censée répondre à ce souci. Il s'en explique dans son livre, *Storms of My Grandchildren. The Truth About the Coming Climate Catastrophe and Our Last Chance to Save Humanity* (Bloomsbury, 2009) : « Les gens à bas revenu pourront gagner en limitant leurs émissions. Les gens qui ont de nombreuses maisons, ou qui volent beaucoup en avion autour du monde, paieront plus en prix majorés qu'ils ne gagneront à travers le dividende.... Si les fonds sont distribués à 100% au public, le public acceptera que la taxe atteigne des niveaux élevés, ce qui n'est pas le cas avec le prix relativement inefficace du carbone qui caractérise le '*cap-and-trade*' ou une simple taxe carbone. » [19]

J. Hansen est conscient de la nécessité de changer de système énergétique, mais il note que cette transition s'étalera sur plusieurs décennies. Vu l'urgence, la taxe-dividende serait entre-temps le seul moyen de réaliser effectivement les réductions d'émissions indispensables à court terme pour éviter un basculement incontrôlable du système climatique. La taxe-dividende est à ses yeux le levier central d'une politique populaire qui comporterait en outre des économies d'énergie, l'arrêt de l'exploitation des combustibles fossiles non-conventionnels, l'arrêt des centrales au charbon non équipées de dispositifs de capture-séquestration du CO₂, une gestion des sols visant à accroître le stockage du carbone et... le développement du nucléaire dit de « quatrième génération ».

J.B. Foster : de « L'Écologie de Marx » à la taxe carbone...

Cette approche a convaincu une partie de la gauche. En 2013, John Bellamy Foster, bien connu pour son livre sur l'écologie de Marx (*Marx's Ecology*) [20], écrivait dans la Monthly Review un long article de soutien à la proposition de James Hansen [21]. Foster exprime certes des réserves : « Fondamentalement, malgré tous ses points forts, la stratégie de Hansen pour sortir de la crise climatique ne va pas assez loin ». « En dépit de ses traits progressistes, dit-il, il s'agit essentiellement d'une stratégie *top-down* de l'élite pour mettre en œuvre une taxe carbone avec l'espoir qu'elle favorisera l'introduction par les entreprises des changements technologiques nécessaires ». Elle ne répond pas à « la question du capitalisme et à l'impératif d'accumulation qui pilote ce système ». Foster maintient donc qu'une « réelle solution demande un changement radical des priorités sociales », « une transformation sociale beaucoup plus large qui ne peut être provoquée que par les moyens de la mobilisation de masse démocratique », « une transformation révolutionnaire ».

Mais, en attendant, Foster loue avec force la taxe-dividende parce que c'est « la seule approche faisable » et qu'elle a un caractère de classe : « L'importance de l'approche que Hansen a du changement climatique (...) dérive largement de son analyse de classe, de sa sensibilité populiste (« *populist frame* »), de son internationalisme, de son redoutable réalisme. C'est ainsi qu'il a été amené à promouvoir la taxe-dividende comme la seule approche faisable pour réduire rapidement les émissions de carbone. Sans un prix du carbone beaucoup plus élevé, reflétant les coûts réels du dioxyde de carbone (y compris ses coûts environnementaux), il n'y a pas d'espoir d'éviter le désastre, vu la nature du système socio-économique dominant », écrit Foster.

Ceci ne laisse pas d'étonner. D'un côté, Foster défend une perspective révolutionnaire, cohérente avec son analyse marxiste du réchauffement comme conséquence de l'accumulation capitaliste. Sur cette base, il rejette logiquement toute stratégie « par étapes » : « Aucune solution graduelle n'est possible, le temps est trop court », écrit-il en conclusion de l'article. D'un autre côté, il considère la taxe-dividende de James Hansen comme une étape indispensable : « le premier pas crucial qui doit être fait pour éviter un changement climatique irréversible, (...) une tentative calculée de faire passer le plan maximum que le régime du capital pourrait raisonnablement accepter ». La contradiction est évidente.

Car la proposition de Hansen n'est au fond rien d'autre qu'une variante populiste de la doctrine néolibérale selon laquelle la destruction de l'environnement due à l'économie de marché peut être combattue (i) sans mettre en question l'accumulation, (ii) sans fixer d'objectifs contraignants en termes de réduction des pollutions, (iii) sans pratiques collectives innovantes génératrices de valeurs culturelles nouvelles, (iv) simplement en donnant aux facteurs de destruction un prix de marché qui amènera les entreprises à réorienter leurs investissements, et les consommateurs individuels à changer leurs habitudes.

Dynamique anticapitaliste ? « Caractère de classe » ? Soyons sérieux !

Pour sortir de la contradiction, Foster soutient que la proposition de Hansen est « objectivement révolutionnaire », qu'elle déclencherait la dynamique anticapitaliste indispensable « à toute stratégie à long terme de stabilisation climatique ou environnementale » : « Ce qui est objectivement révolutionnaire dans la proposition de Hansen est son enracinement dans un sens partagé de l'urgence et de la crise qui peut être facilement communiqué au centre du système dans les économies à capital financier monopolistique. Le grand potentiel (de la proposition, DT) est que son résultat se répercuterait dans tous les aspects de la société et de l'économie. Au niveau de la vie quotidienne, cela montrerait plus clairement que jamais la nature de classe des empreintes carbone et de la destruction croissante de la planète ».

Foster invoque l'autorité du *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels : grâce à la taxe-dividende, il deviendrait évident que les changements radicaux nécessaires dans l'ensemble de la production, de la distribution et de la consommation ne pourraient être réalisés « que par une violation despotique du droit de propriété et du régime bourgeois de production, c'est-à-dire par des mesures qui, économiquement, paraissent insuffisantes et insoutenables, mais qui, au cours du mouvement, se dépassent elles-mêmes et sont indispensables comme moyen de bouleverser le mode de production tout entier ».

Ce pari sur la dynamique anticapitaliste de la proposition de Hansen repose sur l'idée que le fait de donner, mettons, 2.000 dollars/an à tous les ménages des Etats-Unis aurait un « caractère de classe ». La facilité avec laquelle l'idée du « *fee and dividend* » est reprise par huit sommités du parti républicain incite à en douter...

Plus sérieusement, il ne faut pas se payer de mots. Qu'est-ce qu'une revendication de classe ? Une revendication qui stimule la compréhension (pratique) par les exploité·e·s que la société est divisée en classes sociales antagoniques, déterminées par leur place dans les rapports de production et de propriété. Dans le mode capitaliste de production, qui produit et reproduit constamment l'inégalité sociale, le fait de distribuer une somme d'argent identique à tous les citoyens et citoyennes ne révèle pas l'existence des classes. Il la dissimule au contraire. La taxe-dividende n'est d'ailleurs pas un truc à la Robin des Bois : tout le monde paiera la taxe, parce que les entreprises la répercuteront, en partie au moins, sur les consommateurs finaux.

Il est vrai que le dividende capitatif aurait un certain effet de redistribution, mais cela ne suffit pas à lui donner « un caractère de classe ». Sur le plan des idées, ce n'est d'ailleurs pas du côté du marxisme qu'il faut chercher les origines de cette proposition, mais plutôt du côté de la soi-disant « théorie de la justice » de John Rawls, qui inspire les partisans de l'allocation universelle. Le rapprochement n'est pas fortuit : de fait, le « *fee-and-dividend* », c'est une allocation universelle verte, financée par une taxe sur le carbone. [22]

Pour John B. Foster et ceux qui l'ont suivi (notamment Ian Angus, fondateur de l'excellent site *Climate and Capitalism* [23] et Alan Thornett, membre dirigeant de Socialist Resistance), l'urgence extrême de la lutte contre le réchauffement justifie le soutien à J. Hansen parce que la taxe-dividende est la seule proposition efficace et applicable dans le contexte actuel - « le maximum que le régime du capital pourrait raisonnablement accepter », selon Foster.

Alan Thornett approfondit cette idée : « On peut énumérer ce qui devrait être fait. Nous avons besoin d'un passage complet aux énergies renouvelables, d'en finir avec le productivisme, d'un énorme programme de conservation de l'énergie, d'une politique de transport intégrée et d'une grande réduction dans l'usage de la voiture, d'une localisation de la production alimentaire (et autre) quand c'est possible, d'une réforme agraire, de conservation de l'eau, de souveraineté

alimentaire, d'une forte réduction de la consommation de viande, de protéger les habitats et les espèces vulnérables— on peut allonger la liste. Le problème, cependant, est de savoir comment ces mesures peuvent être acceptées et mises en œuvre dans les délais, et comment susciter le soutien populaire à leur introduction. (...) Pour le dire crûment, le problème avec tout ça est que nous ne semblons pas être au bord de la révolution mondiale et que quand celle-ci surviendra en fin de compte il pourrait être trop tard pour faire grand-chose ». [24]

Non, ce n'est pas la seule proposition efficace

La menace climatique est effectivement gravissime, mais il n'est pas vrai que la taxe-dividende soit « la seule solution applicable dans le contexte actuel » (on y reviendra au point suivant), ni que toutes les autres propositions nécessiteraient au préalable la victoire de « la révolution mondiale ». Un plan public d'isolation-rénovation des bâtiments - en commençant par les bâtiments publics et parapublics - peut être mis en œuvre sans détruire le système capitaliste ; des villes ont décidé d'instaurer la gratuité des transports publics ; des associations de citoyens organisent des modèles de consommation basés sur la production d'une agriculture écologique de proximité ; les syndicats paysans membres de Via Campesina œuvrent concrètement à la souveraineté alimentaire et à un mode de production stockant le carbone ; des peuples indigènes défendent la forêt et d'autres ressources naturelles sur leurs territoires ; des secteurs du mouvement syndical revendiquent une « démocratie énergétique » par la socialisation du secteur énergétique et une reconversion professionnelle des travailleurs et des travailleuses des entreprises polluantes ; des centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes se mobilisent contre les infrastructures fossiles ; etc.

La différence entre ces revendications et le « *fee and dividend* » n'est pas que celui-ci est applicable immédiatement tandis que celles-là ne le seraient pas. La différence est que les premières passent par une stratégie sociale de convergence des luttes (des pratiques conflictuelles) des exploité·e·s et des opprimé·e·s pour une alternative écosocialiste, tandis que le second passe par la recherche d'un consensus politique « bipartisan autour d'une loi soi-disant « *win-win-win* » (bonne à la fois pour le social, pour l'économie et pour l'environnement, dans la ligne néolibérale dudit « développement durable »).

Cette polarisation ressort clairement d'une expérience récente dans l'Etat de Washington (Seattle). Le mouvement climat dans cet Etat était en train de construire une alliance avec les syndicats, les communautés de couleur, les organisations de femmes, les peuples indigènes et autres groupes opprimés. Un courant a estimé que l'urgence climatique nécessitait un accord politique entre Démocrates et Républicains, réalisable seulement autour d'une taxe carbone [25]. Ce courant a donc élaboré une proposition qui a été soumise à un référendum d'initiative populaire (ballot). La proposition diffère un peu de celle de Hansen [26], mais ce n'est pas essentiel pour notre discussion. Le point clé est que les deux stratégies impliquent des relations très différentes avec les mouvements sociaux.

David Roberts résume l'affaire en ces termes : « La gauche est sous pression de son aile 'justice sociale' pour faire du climat une partie d'un mouvement progressiste plus large. En même temps, elle reste sous pression de centristes pour faire du climat un enjeu politique bipartisan, et cette pression ne fera que croître au fur et à mesure que grandira le nombre de parlementaires Républicains désireux de négocier sur le climat. » Or, il va de soi que la distribution, même intégrale, du produit de la taxe ne garantirait nullement la justice sociale d'une politique climatique.

Cette justice, en effet, requiert bien plus qu'une augmentation de revenus individuels (que les consommateurs, soit dit en passant, sont libres d'utiliser et acheter un SUV...) : les syndicats

demandent la reconversion des travailleurs des entreprises sales, les communautés de couleur et les groupes à bas revenus demandent des logements bon marché à proximité des transports publics, les peuples indigènes demandent la protection de leurs territoires, etc.

La transition exige avant tout des projets et des investissements collectifs. « S'ils ne sont pas financés par la taxe carbone, comment le seront-ils ? » demande D. Roberts. La question est d'autant plus pertinente que toutes les propositions en débat sont basées sur le dogme de « neutralité fiscale » de la taxe carbone...

Mais ce n'est pas qu'un problème de financement : l'enjeu est aussi d'adopter une stratégie qui articule des réponses en termes de programme, d'une part, et des pratiques collectives, génératrices de valeurs culturelles nouvelles, d'autre part. C'est un point essentiel : comment en effet imaginer une sortie de crise climatique dans la justice sociale sans pratiques d'auto-organisation, de contrôle et d'autogestion liant le social et l'environnemental ? C'est à travers de telles pratiques que les couches exploitées, opprimées et aliénées peuvent développer une idéologie alternative à l'idéologie bourgeoise consumériste et productiviste, et la taxe-dividende ne les favorise en rien.

L'autre argument des partisans de gauche du « *fee and dividend* », on l'a vu, est que ce dispositif serait le seul moyen efficace de réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre « dans le contexte actuel ». L'argument est basé sur l'idée que le dividende capitatif garantirait le soutien populaire à une politique donnant assez vite un prix élevé au carbone (de l'ordre de 150-200 \$/tonne de CO₂). Admettons par hypothèse que les firmes acceptent ces niveaux. Il resterait alors à prouver que cette taxe élevée ferait baisser drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Hansen dit qu'une taxe de 10\$/t, augmentant de 10\$ chaque année, réduirait les émissions de 30% en dix ans (la taxe serait alors de 100\$/t) [27]. On peut formuler trois remarques :

1° Ce résultat n'est pas qualitativement différent de l'objectif du plan climat élaboré sous Obama en vue de la COP21 (26 à 28% de réduction entre 2015 et 2025 par des méthodes de régulation) ;

2° Comme le plan d'Obama, il est à peine plus ambitieux que celui que les USA auraient dû réaliser treize années plus tôt, en 2012, s'ils avaient ratifié le Protocole de Kyoto [28] ;

3° Hansen donne un exemple qui contredit ses propres estimations : « Prenez le moment où la taxe atteindra le niveau de 115 \$/tonne de CO₂, dit-il. Cette taxe augmentera le prix de l'essence d'1\$ par gallon, le coût moyen de l'électricité de 8 cents par kilowatt-heure, (et) rapportera 670 milliards de dollars. Il en résultera un dividende de près de 3000\$ par an, soit 250\$ par mois pour tout adulte résident. Une famille avec deux enfants ou plus recevrait environ 8.000 à 9.000 \$ par an. » [29]

Problème : quelque temps après que le climatologue ait formulé sa proposition pour la première fois, le prix de l'essence aux USA augmentait de 1,20 dollar/gallon - en deux ans, pas en dix. L'effet sur la consommation - donc sur les émissions - est resté très limité : moins de 3% de réduction. [30]

D'une manière générale, la théorie identifie deux mécanismes possibles de réduction des émissions : la régulation (*contingemment*, attribution de quotas) et la taxation. Hansen prend clairement le parti de la seconde contre la première, dont il stigmatise l'inefficacité. Il souligne aussi la simplicité législative de l'instauration d'une taxe, et la lourdeur des mécanismes de régulation. Mais il convient de bien réfléchir avant d'appuyer le climatologue sur ces points. En effet, la différence entre la régulation par les objectifs environnementaux (les quotas) et l'incitation par les prix (la taxe) est que la première postule une garantie de résultat que la seconde n'offre pas (le résultat environnemental dépendra des réactions du marché).

En d'autres termes : la régulation donne la priorité au respect des contraintes environnementales (volume d'émissions de gaz à effet de serre, ou concentration atmosphérique de ces gaz, par

exemple) – donc aussi aux effets sociaux correspondants – tandis que la taxation donne la priorité au respect des contraintes économiques des entreprises en matière de prévisibilité des coûts et des profits, donc de leur planification des investissements. En théorie, il semble évident que la gauche et les écologistes devraient privilégier la première par rapport à la seconde.

En pratique, la régulation se fait aujourd’hui via des systèmes de « *cap-and-trade* ». Comme le nom l’indique, ces systèmes combinent deux opérations : plafonnement des émissions (« *cap* ») et commercialisation des droits d’émission (« *trade* »). Or, celle-ci est en fait une échappatoire à celui-là. C’est pourquoi les milieux patronaux font pression pour que le « *cap-and-trade* » soit de plus en plus assoupli par des mécanismes de marché multiples et complexes incluant y compris la compensation des émissions (investissements de « développement propre » dans les pays du Sud, séquestration du CO₂ par les forêts). Le « *cap-and-trade* » devient alors, pour ainsi dire, de plus en plus « *trade* » et de moins en moins « *cap* », donc de moins en moins efficace. Accessoirement, la lourdeur réglementaire dénoncée par Hansen est avant tout le produit de cette évolution.

L’exemple du marché européen des droits d’émission (ETS) est éclairant. Son inefficacité relative n’est pas imputable au plafonnement des émissions mais aux faits (i) que le plafonnement est contourné par l’allocation gratuite de droits d’émission surnuméraires, (ii) que ces droits sont échangeables, et (iii) qu’ils sont considérés comme équivalents aux crédits d’émission générés par le « mécanisme de développement propre » (MDP). En bref, l’inefficacité est due à l’emprise politique des multinationales et à la marchandisation du carbone.

En tirer un argument en faveur d’un mécanisme purement marchand – la taxe – constituerait pour la gauche une erreur stratégique majeure. D’ailleurs, même avec redistribution des rentrées, la taxation n’a pas prouvé une efficacité supérieure : en Colombie britannique (Vancouver), le Parti libéral a introduit en 2008 une taxe neutre sur les émissions des entreprises et des ménages. De 10 dollars canadiens par tonne de CO₂, elle a été portée à 30 dollars en 2012, puis gelée à ce niveau. Les rentrées sont redistribuées aux familles modestes et (à plus de 50%) aux entreprises, sous forme d’abattements fiscaux. Le résultat ? La réduction d’émissions sur la période est estimée entre 5 et 15% [31]... Il n’y a pas de différence significative avec celui qui a été atteint en Californie par le « *cap-and-trade* » [32].

Les adeptes du « *fee and dividend* » rétorqueront que le système mis en œuvre en Colombie britannique est fort différent de celui qui est proposé par Hansen. C’est exact : le montant de la taxe est faible, et ses rentrées ne sont pas redistribuées intégralement à la population. Mais, si on raisonne dans le cadre du « maximum de ce que le régime du capital pourrait raisonnablement accepter » (Foster), l’hypothèse d’une taxe substantiellement plus élevée partagée sur une base capitative ne peut pas être discutée sans prendre en compte les implications sur la compétitivité. Ceci nous amène au dernier point de notre développement : la dimension internationale de l’affaire.

Ce n’est pas une proposition internationaliste

Cette dimension, la gauche se doit de l’aborder par le biais des implications du « *fee and dividend* » sur l’importante question des responsabilités différenciées entre Nord et Sud, autrement dit l’enjeu de la justice climatique globale.

Pour rappel, la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) stipule que la lutte contre le réchauffement doit être menée en tenant compte du fait que les différents pays portent des responsabilités différentes et disposent de capacités différentes de faire face aux conséquences du réchauffement. Concrètement, les efforts doivent être répartis en fonction du fait que les pays dits « développés » portent la plus grande partie de la responsabilité historique

pour l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère, tandis que les pays les plus pauvres n'en portent quasiment aucune.

Ce principe de justice Nord-Sud est depuis des années dans le collimateur des pays impérialistes. L'échec de la COP de Copenhague en 2009 était dû notamment au fait qu'ils refusaient de le respecter. La COP de Cancun, l'année suivante, a mis la question au frigo. Plutôt que de se disputer sur le partage des responsabilités et des efforts, les gouvernements ont en effet décidé de tenter de parvenir à un accord global en demandant de manière pragmatique à chaque pays de communiquer aux autres la « contribution nationale déterminée » (NDC) qu'il pourrait assumer. L'accord de Paris est le produit de cette méthode « bottom-up », d'où découle le fossé entre l'objectif officiel (1,5-2°C de réchauffement maximum) et la réalité des NDC (2,7-3,7°C). Mais ce fossé, maintenant, doit être comblé. Dans les négociations à venir, les gouvernements chercheront donc à « hausser le niveau des ambitions » des NDC. Du coup, il est probable que l'épineuse question de la juste répartition des efforts entre « Nord » et « Sud » resurgira comme un diable de sa boîte.

Hansen est conscient de la responsabilité historique majeure des pays capitalistes développés et du droit au développement des pays du Sud. Le problème est que sa proposition est potentiellement contradictoire avec le respect du principe des responsabilités différenciées. Les choses, pour lui, devraient se faire de la façon suivante : quelques grands pays émetteurs devraient convenir d'instaurer le « *fee and dividend* », qui se propagerait ensuite par les mécanismes du marché. C'est un point très contestable de sa proposition, car il est évidemment exclu que le patronat des pays concernés laisse la taxe carbone s'élever d'année en année, surtout s'il s'agit d'aller jusqu'à la décarbonisation totale de l'économie (pour atteindre cet objectif, la taxe devrait aller jusqu'à 700\$/t dans certains secteurs d'activité). Même une taxe de 40\$/t minerait la compétitivité, et les employeurs ne manqueraient pas de pratiquer le chantage à l'emploi.

Que faire ? La réponse du climatologue est formulée dans un article récent (2016). C'est la même que celle qui figure dans le « Conservative Case » publié un an plus tard par Baker & Co : « des droits de douane sur les produits dérivés du pétrole provenant de nations qui ne participent pas (à la taxation du carbone, DT) et des remboursements de la taxe pour les producteurs domestiques exportant des biens vers les nations qui ne participent pas » [33]. Or, dans ce cas, les pays dits « en développement » qui exportent des marchandises vers les Etats-Unis se verraient *de facto* imposer un prix mondial du carbone aligné sur le prix étasunien, qui ne tient pas compte des responsabilités différenciées dans le changement climatique.

Hansen est conscient de la contradiction mais, écrit-il, « les combustibles fossiles ne peuvent pas être éliminés si certains pays sont autorisés à exporter des produits fabriqués avec des combustibles fossiles non taxés ». « Les pays en développement ont des droits, reconnus dans le concept de responsabilités communes mais différenciées, et un levier pour obtenir une assistance économique ». Mais celle-ci « devrait être liée (conditionnée, DT) à une amélioration des pratiques agricoles et forestières, nécessaire pour limiter les émissions et stocker plus de carbone dans le sol et la biosphère ». De la sorte, les « préoccupations soulevées par la 'coopération forcée' qui est implicite aux ajustements frontaliers » pourront être « atténuées » (*subdued*). Faut-il expliquer que cette perspective tient plus d'un impérialisme « éclairé » que de l'internationalisme dont Hansen a parfois été crédité ?

Il n'y a pas de raccourci de marché

Ce n'est pas la première fois que des spécialistes du changement climatique tentent de formuler une stratégie de marché, basée sur le prix du carbone, qui tienne compte à la fois des contraintes

climatiques et de la justice sociale dans la transition.

Avant celle de James Hansen, une autre solution bien intentionnée avait été élaborée par Anil Agarwal. Responsable d'un organisme indien renommé (le Center for Environmental Studies), Agarwal avait, il y a une dizaine d'années, proposé le scénario « *Contraction et Convergence* » [34] (C&C). Il s'agissait que tous les pays s'accordent sur une réduction radicale des émissions globales (« *contraction* ») combinée avec une égalisation des émissions par habitant (« *convergence* ») et un rattrapage de développement du Nord par le Sud grâce aux technologies propres. Pour ce faire, Agarwal suggérait que des droits d'émission échangeables soient distribués aux pays en développement tant qu'ils seraient au-dessous de leur quota par habitant. Les pays du Nord qui ne réduiraient pas assez leurs émissions devraient alors acheter ces droits. Les rentrées correspondantes devaient permettre aux pays du Sud de se procurer les technologies nécessaires à un développement sans carbone. Dans ce cadre, Agarwal estimait que les mécanismes de compensation (CDM) étaient acceptables par les pays du Sud. L'idée avait été popularisée par le Global Commons Institute et appuyée par des climatologues éminents (notamment John Houghton et Jean-Pascal van Ypersele, respectivement ex-coprésident et ex-vice-président du GIEC).

Il n'en est rien sorti, pour la simple raison que les mécanismes de marché ne servent ni à protéger l'environnement ni à assurer le bien-être de l'humanité mais à faire des profits. Ce ne sont pas des outils techniques que l'on pourrait mettre au service de n'importe quelle cause : c'est un mode de production basé sur la concurrence dans la course au profit par l'exploitation du travail humain et des ressources naturelles. Nicholas Stern l'a écrit dans son fameux rapport : « le changement climatique est l'échec le plus grand du marché ». Or, cet échec n'est pas dû à tel ou tel défaut du marché, il est dû à sa nature même.

Vouloir utiliser des mécanismes de marché pour combattre le changement climatique dû à l'économie de marché est aussi insensé que de vouloir fabriquer des chars d'assaut pour construire des hôpitaux ou des écoles. La dite « crise écologique » a pour cause principale la dynamique capitaliste d'accumulation. Celle-ci est inséparable d'une économie basée sur la concurrence pour la production de survaleur. Les dangers terribles que cette crise fait peser sur l'humanité ne peuvent être conjurés que par des mesures anticapitalistes radicales permettant, en résumé, de produire moins, autrement, autre chose, et de partager plus pour vivre mieux... de la vraie richesse que sont les relations humaines.

Dans ce cadre, certaines revendications du type « taxe carbone » peuvent être nécessaires (une taxe sur le kérosène, par exemple, est indispensable, et on peut débattre d'autres cas précis), mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel est d'affronter la dynamique d'accumulation. Le système « *fee and dividend* » ne le fait pas.

Au contraire : comme on l'a vu, il postule plus de marché et moins de régulation, donc plus de croissance. C'est dans la direction opposée qu'il faut aller. Pour employer une citation de Marx sur laquelle John Bellamy Foster a bien souligné l'importance, dans son remarquable ouvrage : « La seule liberté possible est que l'homme social, les producteurs associés, gèrent rationnellement leur échange de matière avec la nature. » La conclusion de Marx anticipe sur l'urgence actuelle : « La condition essentielle de cet épanouissement est la réduction de la journée de travail ». [35] La proposition de James Hansen ne saurait constituer ni l'axe d'une alternative, ni le « premier pas » obligé d'une « stratégie de sortie de crise climatique dans la justice sociale ». L'issue ne peut venir – ou pas, c'est le drame – que de la convergence des luttes concrètes et des revendications qui y sont portées par les exploité·e·s et les opprimé·e·s.

Daniel Tanuro

P.-S.

* Texte reçu par la rédaction de A l'Encontre le 13 mars 2017 :

<http://alencontre.org/societe/ecologie-societe/la-taxe-dividende-sur-le-co2-menaces-sur-la-droite-pieg-e-pour-la-gauche-i.html>

<http://alencontre.org/societe/ecologie-societe/la-taxe-dividende-sur-le-co2-le-debat-sur-la-proposition-hansen-dans-la-gauche-ii.html>

Notes

[1] <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-lors-de-l-ouverture-du-sommet-des-entreprises-pour-le-climat-unesco/>

[2] Selon les économistes néolibéraux, l'environnement peut être protégé en faisant porter aux entreprises les coûts des pollutions qu'elles provoquent. On parle alors « d'internalisation des externalités ».

[3] En l'attente des décisions politiques, de nombreuses multinationales pratiquent déjà un prix interne du carbone, comme recommandé par la Task-force on Climate-related Financial Disclosures du Financial Stability Board, mise sur pied à la demande du G-20.

<http://www.fsb.org/wp-content/uploads/Recommendations-of-the-Task-Force-on-Climate-related-Financial-Disclosures.pdf>

[4] « Better Growth, Better Climate : The New Climate Economy Report », 2014, <http://newclimateeconomy.report/>

[5] "Business proposals in view of a 2015 international climate change agreement at COP 21 in Paris" www.businessforcop21.org

[6] <http://corporate.exxonmobil.com/en/current-issues/climate-policy/climate-perspectives/statement-on-cop-21>

[7] Climate Leadership Council, « The Conservative Case for Carbon Dividends" <https://www.clcouncil.org/wp-content/uploads/2017/02/TheConservativeCaseforCarbonDividends.pdf>

[8] <https://www.nytimes.com/2017/02/08/opinion/a-conservative-case-for-climate-action.html>

[9] "The conservative case for taxing carbon emissions", FT, 14/2/17.

[10] L'expression "command and control" désigne les régulations basées sur la détermination d'objectifs environnementaux (par exemple en termes de volumes d'émissions, ou de concentration atmosphérique en gaz à effet de serre) et le contrôle de leur mise en œuvre, par opposition aux régulations basées sur des incitations par des mécanismes de marché.

[11] <http://larrysummers.com/2017/02/09/us-adoption-of-a-carbon-tax-would-encourage-others-to->

[follow/](#)

[12] Naomi Klein, "This Changes Everything. Capitalism vs. the Climate", Simon & Schuster, 2014.

[13] "We Applaud Proposed Conservative Case for Addressing Climate Change"
<http://blog.nature.org/conservancy/2017/02/08/we-applaud-proposed-conservative-case-for-addressing-climate-change/>

[14] J'emprunte l'expression à Corey Robin, auteur de *The Reactionary Mind : Conservatism from Edmund Burke to Sarah Palin*, Oxford University Press, 2011.

[15] Rupert Dawall, "The Baker-Shultz Carbon-Tax Plan Is a Bad Deal for Americans",
<http://www.nationalreview.com/article/444855/baker-shultz-carbon-tax-plan-bad-deal-americans>

[16] Rupert Dawall, "Trump will soon have a chance to show our allies in Western Europe the error of their emissions-cutting ways"
<http://www.nationalreview.com/article/445121/donald-trump-paris-climate-agreement-teachable-moment-europe>

[17] Daniel Tanuro, "La place du Trumpisme dans l'histoire", ESSF (article 40247), [Une menace globale - La place du trumpisme dans l'histoire](#).

[18] Pour 2016, l'enquête d'opinion annuelle sur ce que les citoyens étasuniens pensent du changement climatique donne des résultats très intéressants : 70% pensent que le réchauffement est en cours, 53% seulement pensent qu'il est causé principalement par l'activité humaine, 28% pensent qu'il y a beaucoup de désaccords parmi les scientifiques, 75% pensent qu'il faut agir contre le CO₂ car c'est un polluant et 71% font confiance à l'expertise scientifique.
<https://www.theguardian.com/environment/climate-consensus-97-per-cent/2017/mar/06/americans-are-confused-on-climate-but-support-cutting-carbon-pollution>

[19] James Hansen, "Storms of My Grandchildren's Opa," December 13, 2012,
<http://columbia.edu>. Le "cap-and-trade" désigne les systèmes de contingentement (cap) des émissions par quotas dans lesquels les entreprises peuvent atteindre leur objectif de réduction en achetant des droits d'émission excédentaires.

[20] John Bellamy Foster, « James Hansen and the Climate-Change Exit Strategy »,
<https://monthlyreview.org/2013/02/01/james-hansen-and-the-climate-change-exit-strategy/>

[21] John Bellamy Foster, « Marx's Ecology : Materialism and Nature ». *Monthly Review*, 2000.

[22] John Bellamy Foster, dans un article récent, semble nettement plus réservé sur le "fee and dividend" : "La stratégie Hansen de sortie de crise climatique, écrit-il, est affaiblie par l'accent trop important qu'elle met sur les prix du carbone".
<https://monthlyreview.org/2017/02/01/trump-and-climate-catastrophe/#en44>

[23] <http://climateandcapitalism.com/2014/10/05/ecosocialists-debate-hansens-fee-and-dividend-plan/>

[24] Alan Thornett, ESSF (article 32888), [Climate Debate : James Hansen's "Exit Strategy" from Global Warming](#).

[25] David Roberts, "The left vs. a carbon tax. The odd, agonizing political battle playing out in Washington state". <http://www.vox.com/2016/10/18/13012394/i-732-carbon-tax-washington>

[26] La proposition prévoyait une taxe sur les émissions démarrant à \$15/t en 2017, passant à \$25/t en 2018, puis augmentant de 3,5%/an pour culminer à \$100/t). Les entrées de la taxe auraient financé une baisse de certains impôts sur la consommation et une allocation de 1500 dollars à 460.000 ménages modestes. Le vote a eu lieu en décembre 2016. La taxe a été approuvée par 40% des votants ; 60% l'ont rejetée.

[27] Cité par J.B. Foster, « James Hansen and the Climate Exit Strategy ».

[28] Selon Kyoto, les Etats-Unis auraient dû réduire leurs émissions de 8% en 2012, par rapport à 1990. Elles auraient donc dû passer de 6.381 à 5.871 Gt. Obama a promis d'atteindre 5.498 tonnes, mais en 2025. Pour mesurer cet « effort », il faut savoir que les émissions US ont augmenté de 1990 à 2005, après quoi elles ont diminué de 1,4% par an en moyenne, par suite du fait que le gaz de schiste s'est en partie substitué au charbon dans la production d'électricité. Or, l'objectif prévu par le NDC US équivaut à une réduction annuelle de 96Gt - environ 1,3%. Autrement dit : d'ici 2025, Obama s'engageait en gros à maintenir le rythme actuel de baisse des émissions... par l'exploitation du gaz de schiste

[29] Cité par Alan Thornett, op. cit.

[30] Merci à Phil Ward pour cet argument et pour la référence : <https://energy.gov/eere/vehicles/fact-915-march-7-2016-average-historical-annual-gasoline-pump-price-1929-2015>

[31] Does a Carbon Tax Work ? Ask British Columbia, NYT, 1/3/2016. https://www.nytimes.com/2016/03/02/business/does-a-carbon-tax-work-ask-british-columbia.html?_r=0. Voir aussi Brian C. Murray & Nichols Rivers, "BC's Revenue Neutral Carbon Tax : a Review of the Last 'Grand Experiment' in Environmental Policy", Duke Nicholas Institute & U Ottawa Institute of the Environment, Working Paper NI WP 15-14, May 2015

[32] Il convient de préciser que, dans ces exemples, quels qu'ils soient, il n'est jamais tenu compte des « émissions grises » dues aux importations de marchandises issues de processus de production très polluants . En Colombie britannique, les importations de ciment chinois et US auraient augmenté de 5 à 40% depuis l'instauration de la taxe. La Californie est cependant le leader de la politique climatique en Amérique du Nord : elle s'engage à réduire ses émissions de 40% d'ici 2030, par rapport à 1990.

[33] James Hansen and Makiko Sato, "Regional climate change and national responsibilities", Environ. Res. Lett. 11 (2016) 034009.

[34] Anil Agarwal & Sunita Nairin, « The Atmospheric Rights of All People on Earth », www.cseindia.org

[35] Karl Marx, « Le Capital », livre III, chap. 48.